

Collecte des déchets : de nouveaux équipements sur le Guillestrois Queyras



Depuis la fin de l'année 2019, la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras installe sur tous les points déchets un **système type « Vide-ordures »** qui impose à tous les usagers de n'y jeter que des sacs poubelle de 30 litres au maximum.

Ces installations font suite à l'opération de **regroupement des points de collecte** : les bacs roulants ont été progressivement supprimés et remplacés par des points de plus grande capacité, en conteneurs semi-enterrés, et qui proposent le tri des emballages, du verre, du papier, des cartons et du compost.

L'objectif de ces mesures est double :

- maîtriser les coûts de collecte en diminuant les distances parcourues et le nombre de tournées ;
- inciter les usagers à trier leurs déchets, et donc diminuer les quantités de déchets non recyclables produites sur le territoire.

L'installation des nouveaux conteneurs a débuté en Décembre 2019 par les communes d'Abric-Ristol, Aiguilles, Mont-Dauphin, Eyglies et Guillestre. Sur l'année 2020 les communes de Saint-Clément, Risoul Village, Vars, Château-Ville Vieille et Saint Crépin ont été équipées, Arvieux, Ceillac et Saint-Véran en 2021.

Les communes de Moline et Réotier seront équipées début 2022.

Des résultats encourageants !

	Tonnage total de déchets non recyclables collectés		Emballages collectés		Coût de collecte des déchets non recyclables	Coût de transport et traitement des déchets non recyclables
2018	3639 tonnes		245 tonnes		136 €/t	121 €/t
2019	3347 tonnes	-8%	277 tonnes	+13%	128 €/t	121 €/t
2020	3047 tonnes	-16%	316 tonnes	+29%	125 €/t	123 €/t

Les tonnages de déchets non recyclables collectés sont en baisse, et les quantités d’emballages triés augmentent.

La quantité globale de déchets produits sur le territoire, qui prend en compte tous les flux collectés ainsi que les déchèteries, est en revanche en augmentation : +1% entre 2018 et 2020, ce qui représente près de 600 tonnes supplémentaires en déchèterie. L’augmentation vient en majorité d’un apport plus important de déchets verts. Pour y remédier le SMITOMGA organise des ateliers « Jardinage zéro déchets » : les tontes de pelouse et les tailles de haies sont une ressource pour les jardins !

Changeons de comportement !

Ces nouvelles installations demandent un changement de comportement : **composter et trier ses déchets** et ne jeter que des sacs de 30L aux ordures ménagères. Le SMITOMGA propose à tous les habitants un accompagnement au compostage et au tri des déchets.

Quelques dépôts de déchets au pied des conteneurs sont à déplorer : ces comportements sont un manque de respect pour le voisinage et pour les agents en charge de la propreté. Les sacs déposés à terre sont souvent éventrés par des chiens errants ou des animaux sauvages, ce qui crée une pollution diffuse qu’il n’est pas possible de résorber totalement. Ce geste est passible d’une amende pouvant aller jusqu’à 450€ ! Les 5 déchèteries intercommunales vous accueillent pour le recyclage de vos déchets non ménagers : électroménager, déchets de chantier, déchets dangereux, plastiques, etc...

Les ordures ménagères sont enfouies à Ventavon, plus de 30 % de ces déchets sont des emballages recyclables : qu’attendons-nous pour les trier ?...

Infos pratiques : www.smitomga.com

